

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 MAI 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jansé.

MESSIEURS,

Le sieur Corneille Jansé a vu le jour à Ginneken (Pays-Bas), le 3 mai 1791 ; il habite la ville d'Anvers depuis 1806 et il s'y est marié en 1816 à une belge, qui l'a rendu père de sept enfants nés en Belgique.

Le pétitionnaire est entrepreneur, et sa conduite morale et politique ne laisse rien à désirer.

Les autorités consultées estiment que rien ne s'oppose à ce que sa requête soit prise en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
